



Conseils pratiques aux pharmaciens

Stade 3 de l'épidémie :

- **Accueil des patients**
- **Tenue des officines**
- **Nettoyages**
- **Recommandations**



En attendant les recommandations officielles, nous mettons à votre disposition des mesures de bon sens. Nous sommes bien conscients que les étapes signalant le port de masque chirurgical ou FFP2 ne seront effectives que quand les dotations parviendront aux professionnels. En attendant, exiger une distance de sécurité >1m.

Accueil des patients

Toutes les pharmacies du territoire doivent rester ouvertes. Les fermetures pour causes exceptionnelles doivent être signalées auprès de l'ARS et des responsables des secteurs de garde. L'organisation des heures d'ouverture doit permettre une continuité des soins, on peut dans certains cas (personnel insuffisant) assurer cette continuité via le guichet de garde.

Information du public

Afficher sur les vitrines, et au plus près de l'entrée, les mesures barrières (se laver les mains très régulièrement et à chaque activité, éternuer dans le pli du coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, ne pas se serrer les mains, ne pas s'embrasser, garder les distances de sécurité).

L'affiche est disponible et téléchargeable sur le site du Cespharm.

Insister dans votre discours avec les patients sur les mesures de confinement, conseiller aux personnes fragiles de ne pas se déplacer, ni venir à l'officine, qu'elles fassent appel à des aidants (jeunes, voisins) pour faire leurs courses, proposer - si possible - la mise en place d'un service de préparation des ordonnances sur appel téléphonique, afin de limiter le temps d'attente sur place.

Affichage d'orientation du patient

Demander aux patients de respecter la distance de sécurité.

Inviter les patients ayant des symptômes évocateurs (toux et/ou fièvre et/ou gênes respiratoires et/ou une diarrhée) à se signaler (sonnette sans fil, espace réservé de recul, appel téléphonique avant d'avancer...) et **mesures immédiates** :

1. **Isoler le patient** présentant des signes d'infection respiratoire et l'éloigner de la zone de chalandise (être équipé d'un masque FFP2 ou éloignement >1m pour réaliser cette action)
2. **Équiper d'un masque** (chirurgical en l'absence de FFP2) le patient et le professionnel de santé ayant pris en charge le patient (principe du double masque soignant/soigné)
3. **Inviter le patient à retourner chez lui** : lui conseiller de prendre un traitement symptomatique pour faire baisser la fièvre (paracétamol et **surtout pas ibuprofène**), surveiller l'évolution des symptômes, stopper toute activité sociale, éviter tout contact avec des personnes fragiles, appeler si besoin son médecin traitant. En cas de majoration des signes cliniques (détérioration de la capacité respiratoire, difficulté à respirer, essoufflement), lui conseiller d'appeler le médecin ou le 15.



Organisation de l'espace de vente

Mettre en place si possible **un sens de circulation** pour éviter le croisement des patients dans l'espace.

Apposer des marques au sol (ruban adhésif rouge) pour matérialiser des espaces d'au moins 1 mètre entre les patients qui attendent.

Equiper les postes de vente de moyens permettant d'éloigner les patients servis du personnel servant : marquage au sol, « rubalise » de couleur pour maintenir le patient éloigné, parois plexiglass, ... Si l'espace de l'officine ne le permet pas, il est possible de servir via un guichet de garde ou de faire entrer les patients un à un, à condition d'afficher une information claire et de couvrir des plages horaires suffisantes.

Protection de l'équipe

L'usage à titre préventif d'équipements de protection (masques, surblouse, gants) pour les professionnels sans contact rapproché (plus de 15 minutes à moins d'un mètre) avec les malades n'est pas utile.

En revanche, la réalisation des gestes d'hygiène des mains (lavage, gel) est essentielle. Eviter le port de lentilles de contact et préférer les lunettes, éviter tout contact rapproché avec des personnes présentant des signes d'infection respiratoire (d'où importance d'affichage des consignes à l'entrée de l'officine), nettoyer très régulièrement les « outils » courants (pinpad CB, claviers, surfaces contacts comptoirs) avec des lingettes imbibées de détergent et ensuite de l'alcool à 70°. Porter une blouse et la laver régulièrement.

Nettoyage des locaux

Toutes les mesures de bon sens doivent être mises en place pour maintenir des locaux propres et décontaminés :

- Multiplier les nettoyages
- Utiliser des produits de nettoyage désinfectants virucides (norme NF14476) et alcool >60°
- Tenir un cahier de traçabilité des horaires de nettoyage.